

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS
DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

131, Cours Genêt – ZI de l’Ormeau de Pied – CS 70510 – 17119 SAINTES cedex

- : - : - : - : - : -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 25 JUN 2026

Date de convocation : le 16 juin 2026
Nombre de Délégués en exercice : 113
Nombre de Délégués présents : 88

Date de publication : le 29 juin 2026
Secrétaire de séance : Madame Vanessa PARENT

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE

L’AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT-CINQ JUIN A 10 HEURE 30,

Le Comité du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités de Charente-Maritime s’est réuni à l’Agrocampus de Saintonge du lycée Desclaude, rue Georges Desclaude à SAINTES (17100) sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MANCEAU, délégué du canton de MARENNES et doyen d’âge, suite à la convocation de Loïc GIRARD, Président sortant.

ÉTAIENT PRÉSENTS Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d’AYTRÉ : Patrick ORGERON ; Stéphane LE BOISSELIER ; Jean-Michel FAUCHET ;
- Canton de CHANIERES : Jean-Luc FOURRÉ ; Benoît REMOND ; Patrick ROUDIER ; Bernard COUSSOT ;
- Canton de CHATELAILLON : Eric SIMONIN ; Damien BREAU ; Jean-Jacques PETIT ; Pascale LEYON ;
- Canton de L’ILE D’OLÉRON : Vanessa PARENT ; Philippe KRONERT ; Benoît SIMON ;
- Canton de L’ILE DE RÉ : Bruno LAVERGNE ;
- Canton de LA JARRIE : Xavier LANNELONGUE ; Didier MAURISSAU ; Willy DE PÉTRIS ; Pascal AUDINET ;
- Canton de JONZAC : Laurent PERRIN ; Patrick CARRÉ ; Aurélien BIRONNEAU ;
- Canton de LAGORD : Jean-Louis BOUILLAUD ; Pierre DETEIX ;
- Canton de MARANS : Jean-Joël CLADY ;
- Canton de MARENNES : Frédéric SUDRE ; Alberto GONZALEZ ; Olivier CHERE ;
- Canton de MATHA : Bernard GOURSAUD ; Clément MAZAUD ; Jérôme HILLAIRET ;
- Canton de PONS : Matthieu MOREAU-DESSENDIER ; Jean-Pierre BOUCHET ; Vincent DELAGE ;
- Canton de ROYAN : Benjamin TOUZET ; Patrick MORIAMEZ ;
- Canton de ST JEAN D’ANGÉLY : Michel PELLETIER ; Anne STANGHELLINI ; Jacky PROUTEAU ; Denis PETONNET ;
- Canton de ST PORCHAIRE : Alain ROULIN ; Dominique BOUCHERIT ;

- Canton SAINTONGE ESTUAIRE : Bruno RIVIÈRES ; Jean-Michel CHATELIER ; Mickaël PÉRÉ ;
- Canton de SAUJON : Nicolas BINET ; Pierre HAZARD ; Cyril REMBERT ; Christian PITARD ;
 - Canton de SURGERES : Alain LESECHE ; Didier CLERC ; Fabrice GAYOT ; Jean-Marie ARNAUD ;
 - Canton de THÉNAC : Isabelle PINEAU ; Christian DUGUÉ ; Yannick COMBAUD ;
 - Canton de TONNAY-CHARENTE : Joanick BARRAUD ; Lionel PACAUD ; Jean-Philippe GUIGNOUARD ;
 - Canton de LA TREMBLADE : Pascale MADRANGER ; Philippe PICON ; Fabien GAUTRET ;
 - Canton LES TROIS MONTS : Alain LAPARLIÈRE ; Bruno GUICHARD ; Elisabeth DIEZ ;
 - Ville de ROCHEFORT : Jean-Noël CIFONI ;
 - Ville de SAINTES : Jean-Charles LANGLAIS ; Jean-Bernard FORGIT.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : Roland CLOCHARD ; Denis ROUYER ;
- CDA ROYAN ATLANTIQUE : Yves PAGE ;
- SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO : Patrick STARZINSKY ; Romain ROUAN ;
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : Alexandre TROUCHE ; Thierry LAPORTE ;
- CDC AUNIS SUD : Jean-Jack AUBOYER ; Elodie ROSPARS ;
- CDC DU BASSIN DE MARENNES : Guy PROTEAU ; Jean-Pierre MANCEAU ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Patrice BACHEREAU ;
- CDC DE GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : Loïc GIRARD ; Jean GEAY ;
- CDC DE LA HAUTE SAINTONGE : David DEFOULOUNOUX ; Laurent NIVARD ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Hervé DE LARQUIER ;
- SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE : Cyril BITAUDEAU ;
- SICN DU SUD SAINTONGE : Patrick BARIBAS ;
- DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME : Gérard PONS.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : Manon JEPHOS ;
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : Eric GUILBERT ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : Hervé BOUCHER ; Stéphane GEFFARD ;
- Canton de LAGORD : David FERRÉ ; Guy MONS ;
- Canton de MARANS : Hélène CROS ; Eric BROSSARD ; Arnaud ANGEL ;
- Canton de ST PORCHAIRE : Alexandre SCHNEIDER ;
- Canton de TONNAY-CHARENTE : Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : Bruno ELINGUEL ;
- Canton LES TROIS MONTS : Serge JOURDAIN ;
- Ville de ROCHEFORT : Thierry LESAUVAGE.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROYAN ATLANTIQUE : Carl GIRERD ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Alain RENOUX ;
- CDC de L'ILE D'OLÉRON : Patrice BRIDIER ; Julien PAPINEAU ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Frédéric PINSONNEAU ;
- SIVOM du CANTON DE JONZAC : Didier VINCENT ; Daniel PASQUIER ;
- SIVOM ST BRIS DES BOIS ST CESAIRE : Christelle BASSO-FIN ;
- SICN DU SUD SAINTONGE : Ghislaine GUILLEMAIN ;
- SIVU BRIZAMBOURG BERCLOUX ECOYEUX : Pascal BARON ;
- SIVU BARZAN CHENAC ST SEURIN D'UZET : Gérard GUSTAVE ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-8

Vu les statuts du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime, modifiés par arrêté préfectoral du 6 septembre 2021, et notamment l'article 9.

Considérant que le Comité Syndical installé le 25 juin 2026 suite au renouvellement de l'ensemble des Conseils Municipaux, Syndicaux et Communautaires, doit procéder à l'élection de son Président

Considérant l'installation du Comité Syndical du 25 juin 2026 au cours de laquelle il a été procédé à l'appel nominatif des délégués syndicaux dénombrant 88 membres présents, condition de quorum requise.

Monsieur Jean-Pierre MANCEAU, délégué du canton de MARENNES et doyen d'âge et doyen d'âge, propose aux délégués de désigner 2 assesseurs : messieurs Pierre HAZARD et Alain LAPARLIERE sont désignés.

Monsieur Jean-Pierre MANCEAU, fait appel aux candidatures pour le poste de Président.

La candidature suivante est exprimée :

- Monsieur Loïc GIRARD, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de GEMOZAC et de la Saintonge Viticole, Président sortant.

Les délégués sont équipés de boîtiers de vote électroniques et le scrutin est déclaré clos après enregistrement des votes :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote : 2

Nombre de votants : 86

Nombre de votes nuls : 37

Nombre de votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 49

Majorité requise : 25

Prénom et NOM des candidats	Nombre du suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Loïc GIRARD	49	Quarante-neuf

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir procédé au vote,

LE COMITE SYDICAL PROCLAME

- Monsieur Loïc GIRARD ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, élu Président du Syndicat Départemental de la Voirie.
- L'installation du Président immédiate

Aucune observation n'ayant été formulée au cours des opérations de vote ou après la proclamation des résultats, Monsieur Jean-Pierre MANCEAU cède la présidence de séance à Monsieur Loïc GIRARD.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an sus-précisés
Ayant signé le registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,

Loïc GIRARD

La Secrétaire de séance,

Vanessa PARENT

